



RCS : TROYES

Code greffe : 1001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

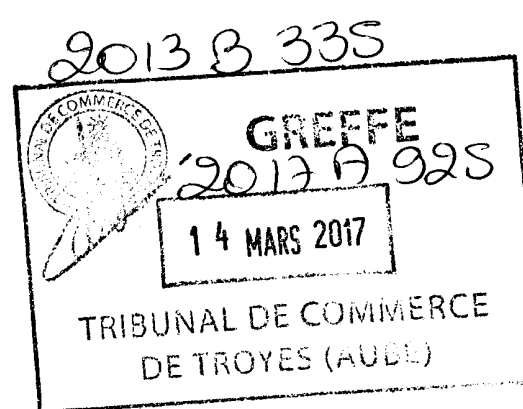
Numéro de gestion : 2013 B 00335

Numéro SIREN : 792 856 866

Nom ou dénomination : A3PLAST

Ce dépôt a été enregistré le 14/03/2017 sous le numéro de dépôt 925

A3PLAST
SAS AU CAPITAL DE 5 000 €
Siège social : Zone Industrielle
10440 - TORVILLIERS
RCS TROYES – 792 856 866



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 28 DECEMBRE 2016**

L'AN DEUX MILLE SEIZE,
LE VINGT HUIT DECEMBRE, à 17 Heures,

les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation du président.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur **Franck COHEN** propriétaire de 350 actions,
- La Société **SIGNE DISTINCTIF** propriétaire de 150 actions,
Représentée par **M. Franck COHEN**

Total des actions présentes ou représentées : 500 actions en pleine propriété sur les 500 actions composant le capital social.

Monsieur Franck COHEN préside la séance en sa qualité de président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les statuts ;
- le texte des projets de résolutions.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Agrément de Messieurs **J.M. FOURRIER** et **D. JIMENEZ**, nouveaux associés au sein de la SAS A3 PLAST.
- Cession de titres à intervenir au profit de **M. Jean-Marc FOURRIER** d'une part et **M. David JIMENEZ** d'autre part ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, dans le cadre d'une cession de titres à intervenir au sein de la SAS A3 PLAST, agréée **Monsieur Jean-Marc FOURRIER** comme nouvel associé et autorise la **cession de 83 actions détenues par Monsieur Franck COHEN** au profit de **Monsieur Jean-Marc FOURRIER**, conformément à la loi et aux statuts.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, dans le cadre d'une cession de titres à intervenir au sein de la SAS A3 PLAST, agréée **Monsieur David JIMENEZ** comme nouvel associé et autorise la **cession de 83 actions détenues par Monsieur Franck COHEN** au profit de **Monsieur David JIMENEZ**, conformément à la loi et aux statuts.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Handwritten signatures and initials: DJ, CF, JMF.

TROISIEME RESOLUTION

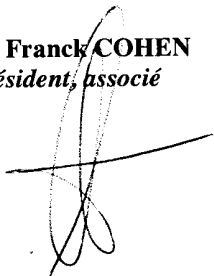
L'assemblée générale extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

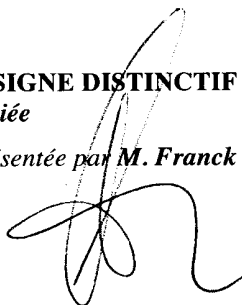
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et l'associé.

M. Franck COHEN
Président, associé

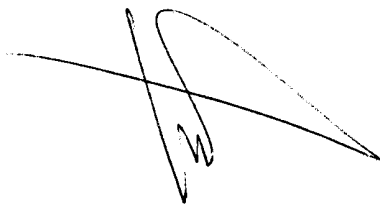


SAS SIGNE DISTINCTIF
Associée

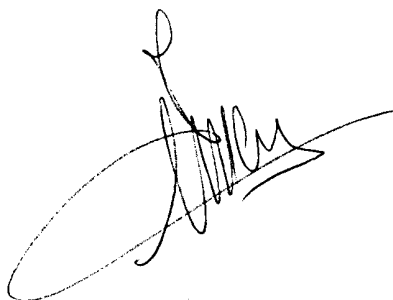
Représentée par M. Franck COHEN.



M. Jean-Marc FOURRIER
Associé



M. David JIMENEZ
Associé



CF DJ
JMF